

La Promotion 'Club & Country' de Skrill et NETELLER

Conditions générales

1. La promotion

1.1 Skrill et NETELLER attribuent trois grands prix au cours de nos trois tirages:

1.11 Vols, hébergement et billets pour la finale de la Ligue des Champions à Milan, en Italie

1.12 Vols, hébergement et billets pour la finale de l'Euro 2016 à Paris, en France

1.13. 10 000 \$/€

1.2 Nous offrons également des prix secondaires consistants en 20 iPads 4 Mini 16 Go, 20 Fitbit Charge et 40 prix de 50 \$/€ attribués au cours des 3 tirages effectués sur la Période de la promotion en 2 parties. Les prix d'argent comptant seront versés directement dans les portefeuilles Skrill / comptes NETELLER des gagnants.

2. Période de promotion

La Promotion 'Club & Country' de Skrill et NETELLER est une promotion en 2 parties. La première partie se déroule à partir du lundi 4 avril 2016 à 00:00 h GMT jusqu'au mercredi 4 mai 2016 à 23:59 h GMT. La deuxième partie se déroule à partir du vendredi 27 mai à 00:01 h GMT jusqu'au 10 juillet à 23:59 h GMT (ci-après dénommée "la Période de la Promotion").

3. Critères d'éligibilité

3.1 Critères à remplir pour pouvoir participer à la campagne de promotion 'Club & Country' de Skrill et NETELLER :

3.1.1 Être titulaire d'un compte chez Skrill ou NETELLER, le cas échéant conformément aux modalités pertinentes du service (« Compte ») ;

3.1.2 ne pas utiliser votre compte à des fins commerciales ;

3.1.3 ne pas être salarié ni membre de la famille immédiate d'un employé d'une société de Skrill, NETELLER ou du groupe Paysafe ;

3.1.4 ne pas être fournisseur de services, ni directement membre de la famille d'un fournisseur de services pour l'une des sociétés du groupe Paysafe ;

3.1.5 être âgé d'au moins dix-huit ans ;

- 3.1.6 ne pas résider ni séjourner dans un pays dans lequel Skrill et NETELLER, le cas échéant ne sont pas autorisés à fournir des comptes ; et
- 3.1.7 résider ailleurs qu'aux États-Unis d'Amérique.

Les critères précités seront dénommés collectivement ci-après les « critères d'éligibilité »

- 3.2 Une fois les critères d'éligibilité satisfaits, vous êtes considéré comme un participant admissible dans le cadre de cette Promotion (un « Participant »).

4. Transactions éligibles

- 4.1 Une transaction de transfert d'argent effectuée avec succès à partir de votre Compte NETELLER vers tout Marchand NETELLER ou à partir de votre compte Skrill vers un Marchand Skrill pendant la Période de la Promotion, et
 - 4.1.1 Un paiement réussi de particulier à particulier effectué par l'intermédiaire de votre compte NETELLER ou Skrill,
 - 4.1.2 Un paiement réussi de particulier à particulier effectué via Skrill IT
Une demande, activation ou transaction de/via carte Skrill Prepaid MasterCard ou NET+ qui a été acceptée
- 4.2 Les opérations suivantes ne sont pas considérées comme des Transactions éligibles :
 - 4.2.1 Chargements ou retraits effectués sur votre compte Skrill ou compte NETELLER.
 - 4.2.2 Transactions entre Comptes liés avec le statut de VIP NETTELER ou VIP Skrill.
 - 4.2.3 Les transferts de votre compte Skrill vers votre compte NETELLER ou vice versa, à moins que cela soit explicitement mentionné dans les actions coup de pouce (telles qu'elles sont décrites au paragraphe 5.3 ci-après) ;
- 4.3 Skrill et NETELLER se réservent le droit d'ignorer toute Transaction éligible qu'ils jugeront, raisonnablement et à leur entière discrétion, non compatible avec la promotion, y compris mais sans s'y limiter les transactions conclues à des fins non commerciales, les transactions multiples destinées à accroître artificiellement le volume des transactions admissibles ou encore les transactions effectuées pour le compte d'une autre personne que le bénéficiaire du compte.
- 4.4 Pour toute opération figurant parmi les Transactions éligibles (indépendamment du montant) effectuée au cours d'une semaine, vous obtiendrez un ou trois billets pour participer à notre tirage au sort et avoir une chance de gagner. Des billets seront attribués pour les 10 premières transactions effectuées chaque jour de la Période de promotion. Le total sera cumulable pendant les 12 jours de la campagne.

4.5 Des lots de participation seront attribués pour les transactions admissibles de la première partie du lundi 4 avril 2016 à 00:00 h GMT jusqu'au mercredi 4 mai 2016 à 23:59 h GMT. Tous les lots de participation recueillis au cours de cette période seront valides pour le premier tirage de prix (voir le tableau ci-dessous). Aucun lot ne sera ensuite disponible avant la deuxième partie, du vendredi 27 mai à 00:01 h GMT jusqu'au 10 juillet à 23:59 h GMT. Les lots recueillis au cours de la première partie seront prix en compte pour chacun des trois tirages au sort et chaque lot recueilli au cours de la seconde partie viendra s'ajouter au total des lots de la première partie.

5 Prix

5.1 Trois Tirages au sort de prix auront lieu au cours de la Période de la promotion, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les gagnants seront tirés au sort à la fin de chaque semaine pendant la période de Promotion (« Tirage au sort hebdomadaire ») chez les titulaires de compte Skrill et les titulaires de compte NETELLER éligibles.

Tirages au sort	Période des transactions de qualification	Date du tirage au sort	Premier prix	Deuxièmes prix
1	Du 4 avril 2016 à 00:00 h GMT jusqu'au 04 mai 2016 à 23:59 h GMT	06/05/16	1 x voyage pour 2 personnes à la finale de la Ligue des Champions (vols et hébergement compris)	10 x consoles PS4 avec FIFA 16 3 x téléviseurs 55" LG Smart 50 x 50 \$/€
2	Du 04 avril 2016 à 00:00 h GMT jusqu'au 22 juin 2016 à 23:59 h GMT	24/06/16	1 x voyage pour 2 personnes à la finale de l'Euro 2016 (vols et hébergement compris)	10 x consoles PS4 avec FIFA 16 3 x téléviseurs 55" LG Smart 50 x 50 \$/€
3.	Du 04 avril 2016 à 00:00 h GMT jusqu'au 10 juillet 2016 à 23:59 h GMT	13/07/16	10 000 \$/€	10 x consoles PS4 avec FIFA 16 3 x téléviseurs 55" LG Smart 50 x 50 \$/€

5.2 Afin d'augmenter votre nombre de lots de participation, vous pouvez effectuer une série d'actions (appelées « Actions coups de pouce ») telles qu'elles sont définies dans les e-mails de promotion de Skrill et NETELLER. De nouvelles opérations coup de pouce seront continuellement lancées tout au long de la Période de promotion. Les opérations coup de pouce devront être effectuées durant la période indiquée dans le texte de chaque e-mail. Les lots supplémentaires ainsi recueillis seront ajoutés à votre solde total de lots dans les 48 heures suivant leur obtention. Les lots accumulés grâce aux Actions coup de pouce ne sont pas prix en compte dans le maximum de 10 lots autorisés par jour. Ils viennent au contraire s'y ajouter. Les Participants doivent d'abord effectuer une Transaction éligible pour obtenir au moins un lot dans le cadre de la promotion 'Club & Country' de Skrill et NETELLER. Les participants qui n'ont pas obtenu au moins 1 lot ne seront pas admissibles à recevoir des points Action coup de pouce.

- 5.3 Les gagnants seront contactés par e-mail et/ou par téléphone, aux coordonnées dont Skrill ou NETELLER ont la connaissance. Dans la mesure du possible, le contact sera pris dans les 72 heures suivant le tirage au sort du prix.
- 5.4 Nous prendrons les mesures raisonnables nécessaires pour avertir les gagnants. Cependant, si nous ne sommes pas en mesure de contacter les gagnants ou si un gagnant ne nous répond pas dans un délai de deux semaines après l'annonce, nous nous réservons le droit d'annuler le prix du premier gagnant et de désigner un nouveau gagnant par tirage au sort, ou d'annuler complètement le prix.
- 5.5 Tous les gagnants de nos 3 tirages de prix seront contactés par nous et le Prix concerné leur sera offert.
- 5.6 Dans la mesure du possible, les prix autres que ceux d'argent comptant pourront être échangés contre leur valeur en argent, soit 80 % de la valeur du prix même, définie par Skrill et NETELLER. Les prix d'argent comptant seront versés directement sur les comptes Skrill ou NETELLER des gagnants. La décision de proposer un éventuel prix alternatif en argent comptant appartient à Skrill et NETELLER, à leur seule discrétion. Cette décision est finale et irrévocable.
- 5.7 Les gagnants acceptent que certaines de leurs données personnelles (prénom, initiale du nom et pays de résidence ; par exemple Jean D. de France) puissent être publiées via différents canaux du groupe Paysafe, y compris, mais sans s'y limiter, par e-mail, média sociaux et diffusion en ligne.
- 5.8 Il relève de la responsabilité des gagnants de s'assurer qu'ils, ainsi que leurs invités, disposent des documents de voyage nécessaires, là où ils sont requis. Nous ne saurions en aucun cas être tenus responsables de tout retard ou annulation de voyage résultant de documents de voyage incomplets ou manquants.
- 5.9 Si un gagnant n'est pas en mesure de recevoir son prix sous la forme de l'expérience proposée, nous nous réservons le droit d'annuler le prix du premier gagnant et de désigner un nouveau gagnant par tirage au sort, ou d'annuler complètement le prix.

6. Recours légal

6.1 Cette Promotion vous est offerte conjointement par Skrill Limited (dénommée « Skrill »), une société dument inscrite conformément au droit de l'Angleterre et du pays de Galles au registre des sociétés sous le numéro d'identification 4260907 et siégeant 25 Canada Square, UK-Londres E14 5LQ et Paysafe Ltd., Compass House, Chivers Way, Cambridge, CB24 9AD, UK (dénommée « NETELLER »). Skrill et NETELLER sont autorisés par l'autorité financière britannique (Financial Conduct Authority ou FCA) à émettre de la monnaie électronique, conformément à la directive EMR 2011 (Electronic Money Regulations). En prenant part à la Promotion, le Participant accepte automatiquement les présentes conditions générales.

6.2 La présente Promotion ne s'applique pas aux résidents des États-Unis d'Amérique.

6.3 Skrill et NETELLER se réservent le droit, à tout moment et à leur seule discrétion, de terminer ou de modifier la Promotion uniquement en avertissant les participants existants, en envoyant un e-mail à l'adresse e-mail enregistrée en connexion avec le compte du participant ou en modifiant les présentes conditions.

6.4 Skrill et NETELLER se réservent le droit de disqualifier des Participants à la Promotion, dans le cas où ils auraient des raisons de penser que ceux-ci auraient violé ou tenté de violer les présentes conditions générales de la promotion ou conditions de service du Compte le cas échéant, ou tenté de contourner des procédures opérationnelles ou de sécurité.

6.5 Toute décision prise par Skrill et NETELLER est définitive et sans appel.

6.6 Skrill et NETELLER ne sauraient être tenues responsables de : (1) toute information erronée ou incomplète, due aux Participants, à des erreurs d'impression ou à tout matériel ou programme en relation avec ou utilisé par la Promotion, (2) de pannes technique de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, le mauvais fonctionnement, l'interruption ou la déconnexion de lignes téléphoniques, de matériel de réseau ou de logiciel ; (3) des interventions humaines non autorisées à quelque niveau que ce soit de l'administration des inscriptions à la Promotion ; (4) d'erreurs techniques ou humaines d'inadvertance pouvant avoir lieu au niveau de l'administration de la Promotion ou du traitement des données ; ni (5) de tout dommage matériel ou blessure occasionné directement ou indirectement, totalement ou partiellement par la participation à la Promotion, ou par la réception, la bonne ou mauvaise utilisation de tout prix.

6.7 Toutes questions relatives à l'élaboration, la validité, l'interprétation et l'exécution des présentes conditions générales de la Promotion ou les droits et obligations du Participant et de Skrill et NETELLER, le cas échéant, dans le cadre de la Promotion sont régies par

et interprétées conformément aux lois Anglaises, sans donner effet à aucun choix de compétence législative ou de règles de conflit de droit (d'Angleterre ou de toute autre juridiction) qui auraient pour effet de rendre applicable des lois d'une autre juridiction que celle d'Angleterre.

7. En cas de divergence entre une version traduite et la version anglaise (originale) des présentes Conditions générales de la promotion, le texte anglais fera foi.

8. Nous contacter

Pour toute question concernant cette offre promotionnelle en particulier ou nos services en général, n'hésitez pas à nous contacter à tout moment en envoyant un message à notre Service clientèle via le lien « Assistance par e-mail » fourni sur notre Site Internet ou en composant le +44 203 308 2520.